

Confiez la Gestion de vos Ressources Humaines à un Professionnel



mhf
c o n s u l t a n t s

Cabinet de Conseil en Ressources Humaines externalisées

49, rue Laugier - 75017 PARIS

Tél. : 01 47 63 46 49 - Port. : 06 80 68 19 97- E-mail : mhattais-favre@mhfconsultants.com

Obligations légales, recrutements, mouvements de personnel, relation avec les partenaires sociaux ... : en tant que dirigeant de PME/PMI, nombreuses sont les situations où vous êtes confronté à des problèmes de Ressources Humaines de plus en plus complexes. Nombreuses mais insuffisantes pour justifier l'emploi d'un Directeur des Ressources Humaines à plein temps.

MHF Consultants vous apporte une solution professionnelle et économique en mettant à votre disposition un expert en Ressources Humaines pour une durée et un coût strictement adaptés à vos besoins.

DES SPECIALISTES DES RESSOURCES HUMAINES

Nous sommes un cabinet spécialisé dans la Gestion des Ressources Humaines composé de professionnels qui ont exercé des fonctions de Directeur des Ressources Humaines dans des entreprises de tailles différentes et dans divers secteurs d'activité. Cette expérience nous permet de nous adapter rapidement à tous types de problèmes et d'environnements.

UN SERVICE SUR MESURE

Nous savons que pour vous apporter l'efficacité et la souplesse que vous êtes en droit d'exiger, nos missions ne se limitent pas à du simple conseil externe : nous interviendrons au sein même de votre entreprise afin de connaître sa culture, ses méthodes de travail, son environnement. Dans tous les cas, nos prestations sont opérationnelles et nos consultants mènent leurs missions de la conception à l'application effective.

UNE SOLUTION ECONOMIQUE

Que ce soit pour des missions d'accompagnement à long terme ou des missions ponctuelles, MHF Consultants représente une alternative économique à l'emploi d'un salarié.

Nous intervenons dans les domaines suivants :

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Gestion des emplois et des contrats de travail
- Politique salariale
- Appréciation des performances : entretiens individuels
- Gestion des conflits individuels et collectifs
- Organisation du temps de travail
- Procédures internes

LA LEGISLATION DU TRAVAIL

- Obligations liées au Code du travail et aux conventions collectives
- Conseil sur les besoins ponctuels
- Relation avec les partenaires sociaux : comité d'entreprise, délégués du personnel, CHSCT, élections professionnelles

LE RECRUTEMENT

- Recherche de candidats par annonce et approche directe
- Analyse du poste et de son environnement
- Définition du poste et du profil du candidat
- Sélection des candidats : réalisation de tests et analyse graphologique
- suivi du collaborateur lors de son intégration

LA FORMATION

- Analyse des besoins
- Formulation des objectifs
- Elaboration du budget
- Organisation des sessions de formation et suivi du plan de formation